

COMITE DIRECTEUR

Réunion par courriel du 29 janvier 2013

PV n°3

V. LE THOMAS, M. GAUDEL, P. HAMON, C.E. LARRIBE, JM LEFEVRE, A. LETO, G. PELLAN, F. RAMARD

Invité : G. MABILLE

1- Nomination d'un Président de la Commission Régionale de Discipline

La personne pressentie a décliné la proposition,

Le poste reste vacant et une autre candidature est à rechercher d'urgence : la LBVB a une situation qui nécessite sa réunion. Dès que la C.R.D. sera constituée, un Comité Directeur par mél sera convoqué sur ce seul point pour la valider, conformément à nos textes.

2. Nomination du Secrétaire Général Adjoint

Charles Edouard LARRIBE est élu à l'unanimité comme Secrétaire Général Adjoint

3. Embauche en CDI à temps partiel (durée de l'ordre de 20h par mois de M. Ph. Buyschaert) adjoint au Pôle de Dinard

Le pôle de Dinard nécessite pour chaque entraînement 2 personnes. Pour pallier au départ de V.B., nous avons donc proposé à PB et à un professeur d'EPS de l'Education nationale d'accompagner C.D. chacun 2 fois par semaine.

De plus il manque des cadres pour d'autres actions que la LBVB doit conduire. L'employer nous coûterait moins car nous pourrions l'affecter sur certaines de ces actions. Pour lui, ce serait également la garantie d'un salaire stable sur plusieurs années et pour la ligue la fidélisation d'un cadre que nous risquerions de perdre si nous ne faisons rien.

Outre les interventions au Pôle, il interviendrait lors des CRE, encadrerait nos équipes dans les compétitions où elles sont engagées et pourrait animer les trainings camp.

Le type de contrat que nous vous proposons validerait ce dispositif à savoir : embauche de PB en CDI à temps partiel de l'ordre de 10 - 15 heures par semaine avec annualisation du temps de travail et lissage du salaire.

Les conditions financières resteraient à préciser avant la signature du contrat définitif selon la CCN du sport.

La majorité des participants s'est prononcée favorablement pour cette proposition. (1 voix contre).

2- Participation à l'Atlanvol

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, le bilan chiffré est à établir.

Observations de la Présidente.

Force est de constater que l'organisation de ce 1^{er} CD par mail est un échec. En effet la rédaction de l'ordre du jour telle qu'il a été soumis aux membres du CD étant adaptée à la version initiale du CD par séance téléphonique avec apports de précisions puis échanges et oraux ne convenait pas aux échanges écrits et de fait n'a pas permis à certains membres de se positionner avec tous les éléments attendus et je le regrette.

Si l'expérience CD par mail devait se renouveler il faudra être très vigilant sur la communication d'un maximum d'éléments en amont. Il est vrai que ce CD mail a été proposé pour faire gagner du temps aux membres et éviter des déplacements chronophages et coûteux.

Afin de fluidifier le traitement des affaires en cours et la circulation des informations, je décide de réunir les membres du bureau par téléphone chaque lundi entre 19h00 et 19h45.

Pour nous accompagner dans la gestion des affaires courantes il est demandé aux salariés de la LBVB de fournir chaque vendredi un tableau comportant des alertes, des questions relatives aux affaires en cours, une aide à la décision pour les élus, des dates butoir, Ce tableau sera également compléter avec les suites données par les élus. Son objectif est de faciliter le traitement de nos dossiers et nous maintenir tous à un même niveau de connaissance.

De plus, les membres du bureau et moi-même, souhaitons que chaque membre du CD actuel acceptent de devenir membres du bureau et de fait participent aux échanges du lundi .S'ils acceptent nous validerons ce nouveau bureau lors d'un prochain CD à venir.

Puisque nous ne sommes pas assez nombreux. Je pense que ce nouveau fonctionnement nous permettra de partager nos préoccupations et de gagner en efficacité et sérénité dans le traitement des affaires de la ligue. Je ne vois aucun inconvénient à inviter dès à présent les volontaires, qu'ils me contactent.